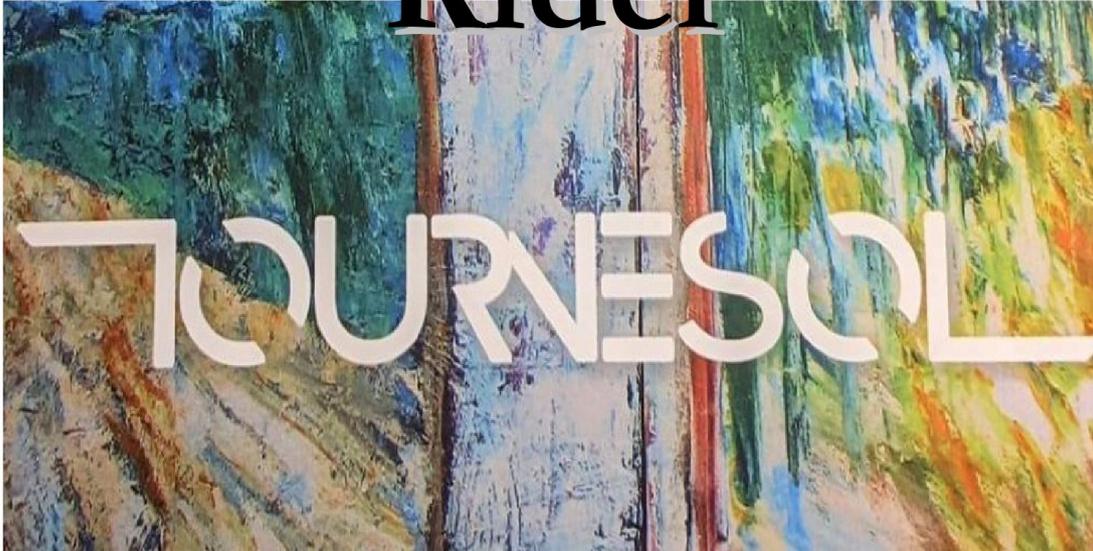


Rider



Contact principal :

Richard (guitare, chant) : 06.85.86.20.29

Technique :

Yannick (contrebasse) : 06.60.36.30.71

A défaut :

Tibo (guitare) : 06.72.30.87.33

Présentation du groupe :

TourneSol est composé 3 artistes musiciens : Richard, Tibo et Yannick

1. CONDITIONS :

Ce rider fait partie du contrat et doit impérativement être retourné signé avec ce dernier.

En accord préalable avec les membres du groupe, les clauses présentes ci-dessous peuvent être modifiées ou négociées pour prendre en compte certaines contraintes ou particularités de la situation.

2. SACEM :

L'organisateur s'engage à déclarer la prestation de TourneSol à la SACEM en utilisant le code de programme suivant :

N° de programme : 30000127173

3. ACCES :

L'organisateur doit fournir un plan d'accès détaillé pour une arrivée rapide et sans encombrement sur le lieu de la représentation. Ce plan d'accès devra être transmis au plus tôt par message ou mail.

4. TECHNIQUE :

La fiche technique jointe en annexe doit être respectée, toute modification doit faire l'objet d'une entente préalable avec les membres du groupe.

Temps de balance : 1 h 00

5. LOGES :

L'organisateur accepte de fournir une loge adéquate pour 4 personnes, dès l'arrivée des artistes.

Elle devra disposer des points suivants : fermeture à clef, table, chaises, micro-onde, frigo, poubelle, douche, WC, lavabo et miroir.

6. PARKING :

L'organisateur doit fournir une place de parking dès l'arrivée des artistes.

Cette place doit être à proximité de la salle afin de faciliter le transport du matériel (A défaut prévoir quelques bras supplémentaires pour l'aide au déchargement).

7. CATERING :

L'organisateur accepte de fournir le catering suivant à l'arrivée des artistes.

Boissons et collations d'usages (Eviter si possible la multiplication des emballages et notamment l'usage du plastique à l'exception des gobelets réutilisables):

- Eau potable fraîche
- Bières fraîches
- Boissons chaudes
- Petites collations

8. EN CAS DE RESTAURATION

L'organisateur s'engage à fournir 3 repas chauds privilégiant les produits locaux et bios y compris le vin.

ATTENTION, un des musiciens ne mange pas de fromage !

Selon les horaires de passage, les repas pourront être pris avant ou après le concert.

9. HEBERGEMENT :

En cas de nécessité d'hébergement, nous acceptons tous types d'hébergement (chez l'habitant, auberges de jeunesse, gîtes, habitats de loisirs...) pour peu que les conditions d'hygiène et de confort soient de mise.

Prévoir au minimum 3 couchages simples et une SDB.

Prévoir 3 petits déjeuners...

10. MERCHANDISING :

Pour la mise en place du stand de merchandising, l'organisateur devra fournir une table + chaise sur un espace éclairé (spot ou lampe de chevet) accessible au public.